

Conception d'un projet de station phytosanitaire collective

Vous êtes

Un groupe d'agriculteurs ou une CUMA et vous réfléchissez sur l'opportunité de créer une station phytosanitaire collective.

Vous souhaitez

- Etre en règle vis-à-vis de la législation sur les phytosanitaires.
- Bénéficier d'un appui technique pour les différentes étapes de votre projet.
- Disposer d'une station phytosanitaire complète.
- Obtenir une aide financière du Plan Végétal Environnement.

Nous vous proposons

- Une prestation individuelle ponctuelle réalisée par un conseiller spécialisé en Agronomie Environnement.
- Un accompagnement personnalisé pour l'élaboration de votre projet grâce à la réalisation de plusieurs documents spécifiques.
- Une expertise technique de votre situation avec la conception d'un outil fonctionnel adapté à vos besoins.
- Des visites et des entretiens.

Notre expérience/nos références

- Un conseiller spécialisé et formé.
- Réalisation de 75% des dossiers de création d'une station phytosanitaire sur le département depuis 2006.
- Financement accordé à la totalité des dossiers déposés avec notre appui par l'administration.

Nous vous apportons

- Deux comptes rendus de conseil suites aux visites sur place.
- Un document de projet intégrant des plans, métrages... permettant le dépôt d'une demande d'aide financière.
- Une sécurité dans l'élaboration et la conduite d'un projet très complexe, long et contraignant.
- La sérénité après l'obtention de l'accord de financement de pouvoir réaliser la phase de travaux avec un appui économique important.
- La satisfaction d'avoir mené ainsi le développement d'un projet fiable, viable, en adéquation avec l'ensemble des moyens de l'exploitation (humains, économiques, techniques, environnementaux...).

LES +

- 6 ans expérience dans l'accompagnement de projets de création de stations phytosanitaires.
- Maîtrise des enjeux techniques, humains et réglementaires à prendre en compte.
- Liaison avec les aspects Bâtiment, et l'approche pluridisciplinaire de la Chambre d'agriculture.

Modalités

- ✓ Deux réunions sur le terrain avec les membres du groupe et deux comptes rendus de conseil
- ✓ Validation par le groupe d'un projet.
- ✓ Projet final restitué sous 6 à 12 mois selon avancée des réflexions du groupe.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente :
nous consulter

Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts